FLEURYSIEN

#102 SEPT.

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE FLEURY-SUR-ORNE

FLEURYSURORNE.FR



> Environnement

RETOUR SUR...
FLEURY
DURABLE
2024 p.4

> Urbanisme

LE PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
[PLUI] p.6

> Finances L'ESSENTIEL DU BUDGET 2024 p.8













Les spectacles de L'ÉTÉ SUR UN PLATEAU!













Vous pouvez rencontrer votre maire, Marc LECERF, sur rendez-vous au 02.31.35.73.00.

Madame, Monsieur,

Chars amis flumpiens,

C'est donc le moment de la rentrée avec nos habitudes à reprendre qu'accompagnent toujours quelques découvertes. L'été que nous venons de traverser à porter son lot d'actualités, dans une atmosphère politique singulière. En ressortent tout d'abord les jeux olympiques puis paralympiques qui ont permis à nos athlètes de porter haut les couleurs de la France, à Paris de revêtir ses plus beaux habits de lumière pour accueillir le monde, et aux Français, publics présents, bénévoles ou téléspectateurs, de s'enthousiasmer autour d'autant de réussite et de succès.

En Normandie, nous avons également commémoré le 80ème anniversaire du Débarquement allié, et en ce qui nous concerne plus directement, la libération de Fleury-sur-Orne, le 19 juillet, par le régiment canadien de Maisonneuve, me donnant l'occasion de fleurir les sépultures de ces jeunes hommes tombés à Fleury-sur-Orne pour notre liberté, aux cimetières militaires de Bény-sur-Mer, Bayeux et Cintheaux. Je saisis l'opportunité qui m'est donnée ici pour remercier chacun de ceux qui se sont mobilisés à l'occasion de ces commémorations.

Avant cela, nous avions pu nous rassembler lors du désormais traditionnel « Fleury Durable » qui met en lumière les initiatives et les actions que recense notre territoire en matière de développement durable, ou du « Festy Fleury » dédié à notre vie associative et à tous ces bénévoles qui l'animent.

L'été, sous un ciel souvent maussade, a aussi été le moment de déployer les activités que vous ont proposées le centre d'animation, le centre socioculturel ou telle ou telle association mobilisée. Vous êtes nombreux, parents et enfants à en avoir profité.

Avec cette rentrée donc, nous allons écrire de nouvelles pages de notre "vivre ensemble", continuer de développer les actions et les projets que le budget 2024, géré avec autant de sérieux que de rigueur, nous permet de réaliser au service des Fleurysiens.

Ainsi, les prochaines semaines seront, outre les journées européennes du patrimoine et la reprise des activités associatives, le théâtre de nombreux événements et activités, recensés dans les supports mis à votre disposition.

Je suis très heureux que la « mutuelle communale » voit le jour et qu'après une première réunion publique tenue le 16 juillet, au cours de laquelle j'ai signé la convention support avec la Mutuelle Familiale Normande, nous en tenions une seconde, le 24 septembre prochain, pour que vous puissiez tous être informés, et décider de notre adhésion ou non en connaissance de cause.

Notre développement se poursuit, nos services se développent et notre cadre de vie est mis en valeur, malgré les incivilités.

lanc LECERF

Bonne rentrée.

Votre maire,



D'avril à juin, la 3ème édition du festival Fleury Durable a animé notre commune avec une quarantaine d'actions variées. Cette année, plusieurs nouveautés ont marqué l'événement. Tout d'abord, la durée du festival : d'un week-end la première année, à une semaine la deuxième, il s'est étendu sur trois mois cette année. Ensuite. la diversité des activités proposées a enchanté les participants : fresques, jardinage, expositions intérieures et extérieures sur les oiseaux, remise des prix, et bien plus encore. Bien évidemment, nous avons retrouvé des actions des précédentes éditions : le vide-grenier, le forum emploi durable, l'AgriFleury, Tous autour d'un arbre, la soirée bâtir durable, et Préservons la nature. Toutes ces initiatives ont contribué à faire de cette édition un véritable succès.

Des actions exemplaires mises en place sur la commune ont été récompensées via le **Prix Fleury Durable**, créé par le comité de pilotage. Les premiers lauréats sont :

- L'association Permaculture et Partage pour ses initiatives de jardinage au parc Pasteur, promouvant une agriculture respectueuse de l'environnement.
- 3J Promotion pour la résidence en boispaille, un projet novateur et écologique qui marque notre engagement en faveur de la construction durable.
- Le Centre Socioculturel, reconnu pour son éducation au développement durable avec des actions inspirantes comme la Spirale d'herbes aromatiques, la prairie fleurie, la fresque artistique, les ateliers de réparation vélo, et bien d'autres projets visant à préserver notre nature.

Lilith OHR, écovolontaire dévouée au Centre Socioculturel, s'est également vue remettre la médaille de la Ville lors de la remise des prix pour son engagement durant toute une année en faveur de l'environnement à Fleury-sur-Orne.

Le festival Fleury Durable ne se limite pas à un simple événement. Il s'inscrit dans la continuité de notre agenda 2030, visant à impliquer le plus grand nombre dans notre démarche de développement durable. C'est dans cette optique que nous envisageons son évolution.

Chaque année, le festival se transforme et se renouvelle depuis sa création. La quatrième édition à venir ne fera pas exception.

Un appel à contribution citoyenne sera prochainement lancé pour organiser la prochaine édition.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester par mail à

fleurydurable@fleurysurorne.fr ou sur le site web dédié

fleurydurable.fleurysurorne.fr

























Leplan local D'URBANISME INTERCOMMUNAL [PLUI]



Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification qui, à l'échelle d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

C'est donc pour *Caen la mer* le document stratégique et réglementaire qui permet d'aménager durablement le territoire. Il définit les grandes orientations pour son évolution à l'horizon 2040.

Il est local car il est coproduit avec les élus de chaque commune et tient compte des enjeux locaux. Il se substituera, une fois adopté, aux anciens PLU et règlements d'urbanisme. Ce document est conçu à l'échelle intercommunale car cela permet d'avoir une vision globale qui correspond la réalité vécue par chacun d'entre nous : avec ses 48 communes, Caen la mer est un territoire de vie à part entière. Le PLUi est donc un outil de cohérence pour le territoire et ses habitants.

Il définit les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets d'aménagement et de construction : où et comment construire, quels espaces faut-il préserver, comment aménager notre cadre de vie, etc.

Notre PLUi se dote de deux lettres complémentaires, H et M pour Habitat et Mobilités car le **PLUi-HM** traitera de ces deux enjeux et remplacera deux autres schémas d'orientations que l'on nommait auparavant le Programme local de l'habitat et le Plan Des Mobilités.

Après avoir approuvé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) en juillet dernier, aujourd'hui nous en sommes à la définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et à leur traduction dans le plan de zonage et le règlement écrit. Les OAP sont des « zooms » qui peuvent porter sur un secteur du territoire, on parle alors d'OAP sectorielles, ou répondre à un enjeu spécifique, ce sont les OAP thématiques.

Le PLUi-HM se construit avec l'ensemble des acteurs du territoires, c'est pourquoi la concertation sur ce projet a débuté en 2022 et se poursuit à chaque étape avec l'organisation de réunions publiques (comme en novembre dernier) et d'ateliers participatifs.

Pour suivre l'avancement du projet et contribuer à sa construction, rendez-vous sur **www.pluihm-caenlamer.fr.** Si vous avez des questions : **plui@caenlamer.fr.**





Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.

Lundi, Mardi et Mercredi • 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Jeudi • 13h30 à 17h00

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX?

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur votre propriété, il est important de suivre certaines démarches administratives avant de commencer. Toute modification de façade ou de volume de votre construction nécessite le dépôt d'un dossier d'urbanisme avant de démarrer les travaux ou de passer commande auprès d'une entreprise.

Une Déclaration Préalable de Travaux (DP) est requise pour des modifications telles que le ravalement de façades, la réfection de toiture, le changement de menuiseries, ou la création ou modification de clôtures. Cette déclaration est également nécessaire pour des constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface comprise entre 5 m² et 20 m², comme un abri de jardin ou un carport, ainsi que pour les extensions accolées à la maison d'une surface inférieure ou égale à 40 m². De même, un changement de destination d'un bâtiment, comme la transformation d'un commerce en habitation, nécessite une DP.

Les projets de construction neuve ou d'extension plus conséquente nécessitent un permis de construire. Le service d'urbanisme de la ville est à votre disposition pour vous accompagner. Vous trouverez les formulaires et informations nécessaires sur le site service-public.fr.

Vous devez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme sur un guichet unique accessible via le site de la ville *fleurysurorne.fr*, rubrique "Urbanisme".

N'oubliez pas qu'à la fin des travaux, vous devez obligatoirement déclarer leur achèvement en envoyant une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) au service urbanisme de la mairie.

A savoir:

- Vous pouvez rencontrer gratuitement un architecte du CAUE à Caen pour des conseils sur vos projets.
- Des permanences "rénovation" par la Maison de l'Habitat se tiennent en mairie jusqu'en octobre.

Contact

Mairie - Service Urbanisme 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne 02.31.35.73.15 | urba@fleurysurorne.fr

CAS GÉNÉRAUX

Sous réserve de la réglementation en vigueur et des spécificités du terrain.



TOIT

Réfection de toiture, création de fenêtre de toit, panneaux solaires : DP

Auvent, carport...:

- jusqu'à 5 m² : aucune formalité
 - jusqu'à 20 m² : DP • sup. à 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• jusqu'à 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

jusqu'à 40 m²: DP
 sup. à 40 m²: PC

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (BÉTON OU BOIS)





- Surélevée et/ou avec fondations profondes jusqu'à 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes sup. à 20 $\mathrm{m^2}$: PC



EXTENSION (GARAGE, VÉRANDA...)

- jusqu'à 5 m² : aucune formalité
- jusqu'à 20 m²: DP
- sup. à 20 m² : DP ou PC selon zonage PLU
- Transformation de garage en habitat : DP ou PC selon superficie



NOUVELLE (ABRI DE JARDIN...)

- jusqu'à 5 m² : aucune formalité
- jusqu'à 20 m²: DP
- sup. à 20 m² : **PC**



PISCINE

- jusqu'à 10 m², non couverte : **aucune formalité**
- jusqu'à 100 m², ouverte : DP
- jusqu'à 100 m² avec couverture inf. à 1,80 m de haut : **DP**
- sup. à 100 m² et/ou couverture sup. à 1,80 m de haut et/ou local technique sup. 20 m² : PC



CLÔTURE, PORTAIL

 en limites séparatives et en limites du domaine public : DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m². Attention : il existe des cas particuliers où le recours à un architecte est toujours obligatoire.



Le **budget principal 2024** de la commune est de

15 615 673 €

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT HORS ÉPARGNE DE GESTION

6 261 171 €

DONT:

Charges de personnel : 2 992 100 € (48%) Charges à caractère général : 1 396 590 € (22%) Transfert financier à Caen la mer : 893 030 € (14%)

Action sociale et

subvention aux associations : 355 380 € (6%)

Contribution à

la transition énergétique : 109 350 € (2%) Charges financières : 68 793 € (1%)

Charges financieres : 68 793 € (

PERMETTANT D'INVESTIR
SUR LA COMMUNE

1258 069 €

TOTAL FONCTIONNEMENT

7 519 240 €

INVESTISSEMENT 8 096 433 €

DONT:

Construction d'un Pôle Enfance : 5 813 232 € (72%)

Isolation des

bâtiments municipaux : 766 342 € (9%)

Déficit d'investissement 2023 : 469 379 € (6%)

Remboursement de la dette : 254 446 € (3%)

Vidéoprotection: 160 000 € (2%)

Restaurant scolaire: 75 300 € (1%)

Aires de jeux : 47 900 € (1%)

Cimetières: 40 000 € (<1%)

Bâtiments municipaux: 39 500 € (<1%)

Conseil Municipal des Jeunes : 15 000 € (<1%)





RECETTES

FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes: 4 496 164 € (60%)

Report de résultat 2023 : 1 298 770 € (17%)

Dotations de l'État : 1 052 640 € (14%) **Autres ressources** : 671 666 € (9%)

(Produits des services, dotation de solidarité rurale...)

INVESTISSEMENT

DONT:

PRÉLÈVEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 258 069 €

(16%)

Subventions: 3 982 896 € (49%)

Emprunt: 1 788 585 € (22%)

Emprunt: 1 788 585 € (22%) Excédent de fonctionnement capitalisé : 698 586 € (9%) Fonds de compensation TVA * et taxe d'aménagement : 116 504 € (1%) Remboursement de Caen la mer : 39 475 € (<1%) * Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale

LE CENTRE SOCIOCULTUREL SOUTIEN LES PROJETS LOCAUX



En plein cœur de Fleury-sur-Orne, notre Centre Socioculturel joue un rôle crucial dans l'émergence des idées de nos habitants. Aujourd'hui, c'est l'occasion de mettre en avant deux initiatives soutenues par notre équipe engagée :

LE CLUB DE SCRABBLE

Connaissez-vous nos après-midi dédiés aux passionnés de Scrabble ? Grâce à l'enthousiasme de nos usagers, ce club est devenu un lieu de rencontres et de défis où les mots s'entremêlent dans une ambiance conviviale. Avec notre soutien logistique, chaque partie devient une aventure pour tous les adeptes des jeux de lettres! Les membres du club se réunissent tous les lundis à 14h30.

L'ATELIER

"PARTAGEONS LA CHAUSSÉE"

Parce que la sécurité routière nous concerne tous, des habitants ont initié cet atelier innovant. Son but ? Sensibiliser chacun au respect mutuel sur nos routes. Grâce à des activités simples et éducatives, nous promouvons la cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et conducteurs. Une initiative chère à notre équipe, car la sécurité de chacun est notre priorité absolue.

Le Centre Socioculturel de Fleurysur-Onne est là pour donner vie à vos idées et contribuer à faire de nos quartiers des lieux dynamiques et solidaires.

Contact

Centre Socioculturel 39 route d'Harcourt 14123 Fleury-sur-Orne 02.31.34.01.29 accueil.csc@fleurysurorne.fr

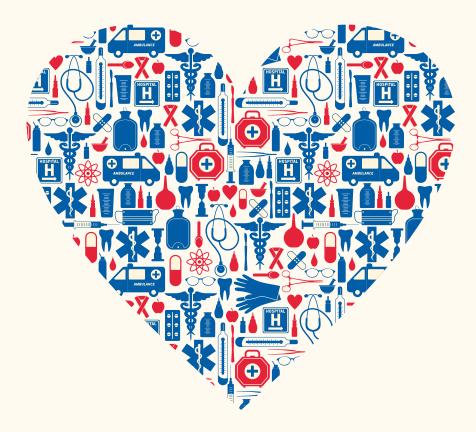


Dimanche 6 octobre à 12h

Salle polyvalente Auguste Delaune
Pour les 64 ans et + I Réservations au **02.31.35.73.01** ou **02.31.35.73.10**

MUTUELLE COMMUNALE

2^{ème} Réunion Publique d'Information



Mardi 24 septembre 2024 14h30 | Espace N. Oresme

10 BIS RUE SERGE ROUZIÈRE, FLEURY-SUR-ORNE









Parallèlement aux réunions publiques d'information, afin de répondre à vos questions ou instruire une demande d'adhésion M. Christophe CAURA, représentant de la MFN, vous accueillera à partir du 18 septembre, tous les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 dans les locaux du C.C.A.S. (17 bis rue Pasteur 14123 Fleury-sur-Orne). Prise de rendez-vous obligatoire au 07.50.75.10.85.

> Vie économique

LE FLEURY,

LE NOUVEAU BAR DE LA PLACE JEAN JAURÈS

C'est avec enthousiasme que les nouveaux commerçants, Valérie et Jonathan RICHE, ont inauguré le bar de la place Jean Jaurès, le 11 juin dernier.

Après une année de rénovation complète, l'établissement fait peau neuve, avec un nouveau nom "Le Fleury" et une décoration moderne et chaleureuse.

En plus de vous servir des boissons, Valérie et Jonathan RICHE vous proposent des services supplémentaires : presse, PMU, jeux FDJ, tabac, vape et bientôt point relais colis.

Infos pratiques

Bar Le Fleury 46 place J. Jaurès, Fleury-sur-Orne Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 19h30 et le samedi de 7h30 à 14h.

Fidèle à l'esprit convivial de l'établissement, les animaux sont acceptés.





POUR UNE MEILLEURE ALIMENTATION

Delphine TRICOT, fleurysienne et ancienne professeure d'Anglais, se reconvertie et ouvre son cabinet de conseils en nutrition et micro-nutrition à Fleury-sur-Orne.

Ce changement de vie professionnelle a été motivé par le besoin de mieux comprendre et gérer son problème d'asthme et l'allergie de sa fille aux produits laitiers. C'est en optimisant son alimentation que Delphine TRICOT a retrouvé de l'énergie et de la vitalité, réduisant considérablement son traitement médicamenteux. Aujourd'hui, elle partage ses connaissances en accompagnant ceux qui souhaitent améliorer leur hygiène de vie.

Delphine TRICOT insiste sur l'importance de choisir ses aliments. Une alimentation équilibrée peut résoudre de nombreux problèmes quotidiens : douleurs articulaires, surpoids, troubles du sommeil, fatique chronique, et bien d'autres. Lors de ses consultations, elle propose une approche personnalisée et réaliste, guidant chaque personne vers une autonomie nutritionnelle durable.

Infos pratiques

Delphine TRICOT Conseils en nutrition et micronutrition 18 rue du Quadrant, Fleury-sur-Orne 06.64.45.96.94



Rainéa est une référence dans l'assainissement individuel et la gestion durable de l'eau, spécialisée dans la récupération de l'eau de pluie et la valorisation de l'eau domestique. L'agence du Calvados (Rainéa 14) s'installe à Fleury-sur-Orne, avec Damien LÉVÊQUE aux commandes.

Damien LÉVÊQUE, Caennais, expert en technologies de traitement de l'eau, apporte une vision axée sur la durabilité et l'écoresponsabilité. Rainéa 14 propose des solutions complètes, incluant des installations agréées pour l'assainissement non collectif et des systèmes performants de récupération d'eau de pluie, avec des produits français de haute qualité. L'entreprise propose également, pour les particuliers, des adoucisseurs et des osmoseurs. Damien LÉVÊQUE accompagne ses clients à chaque étape des projets, y compris dans les démarches administratives pour l'obtention de l'Eco PTZ et les interactions avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

L'engagement environnemental de Rainéa 14 se manifeste par une collaboration avec des associations locales et un choix rigoureux de solutions respectueuses de la nature. L'objectif est de promouvoir un futur durable, en offrant des solutions d'assainissement fiables et écologiques dans tout le Calvados.

Infos pratiques

Rainéa 14 12 rue du Four à Chaux, Fleury-sur-Orne 02.61.67.08.60 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

LA CAMÉRA PIÉTON LA RÉGLEMENTATION

Depuis mars 2019, les polices municipales en France ont la possibilité d'équiper leurs agents de caméras-piétons, un dispositif déjà utilisé par les forces de sécurité nationale pour garantir la sécurité des citoyens et renforcer le lien avec la communauté. À Fleury-sur-Orne, le service de police municipale a été autorisé à utiliser ces caméras par arrêté préfectoral N°CAB-BSOP-2024-8 du 5 février 2024.

Le dispositif fonctionne selon des règles strictes. Les caméras ne filment pas en continu ; elles sont déclenchées par les agents lors d'incidents spécifiques, dans le cadre de missions de prévention des atteintes à l'ordre public et de protection des personnes et des biens. Lorsqu'un enregistrement est en cours, la caméra, portée de manière visible, émet un signal visuel.

Les données enregistrées sont ensuite transférées sur un support informatique sécurisé, où elles sont conservées pour une durée maximale d'un mois. Seules les personnes habilitées peuvent y accéder, et leur utilisation se fait dans le respect strict des lois en vigueur.

Retrouvez la réglementation liée à l'usage des caméras-piétons par la police municipale sur le site de la ville : **fleurysurorne.fr**.

LA MAIRIE CHANGE SES HORAIRES

D'OUVERTURE

Dans l'optique d'améliorer la qualité de service, depuis le 1^{er} juillet 2024, la mairie ferme ses portes au public le jeudi matin, afin de permettre aux agents de travailler en continuité sur les dossiers sans être interrompus.

Pour rappel, l'accueil de la Mairie n'est pas joignable en dehors des heures d'ouverture au public.

En cas d'urgence, en dehors des jours et horaires d'ouverture de la mairie, vous devez contacter le numéro de permanence des élus : 06.76.48.59.00.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 > 12h et 13h30 > 17h30 ;

Jeudi : 13h30 > 17h30 ;

Vendredi: 8h45 > 12h et 13h30 > 17h;

Samedi: 9h > 12h.



> Trawaux

RÉNOVATION ET MISE EN CONFORMITÉ DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

La commune entreprend plusieurs projets de rénovation et de mise en conformité pour améliorer ses infrastructures et garantir un meilleur confort et une meilleure sécurité pour les usagers. Voici un aperçu des principaux travaux réalisés ou en cours :

> LE LOCAL DE LA PLACE J. JAURÈS

Afin d'accueillir l'association Les Curieux, le local de la place Jean Jaurès a fait l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement complet. Les travaux incluent la création d'un sanitaire et d'un bureau, ainsi que la mise en conformité des installations de plomberie et d'électricité. À l'exception de la plomberie, les travaux ont été réalisés par les services techniques.

> L'ANCIENNE SALLE INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Afin d'accueillir une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS), la salle est en cours de rénovation. Les travaux comprennent la remise en état des murs, le traitement des points singuliers, une mise en peinture complète et le remplacement du sol. Le remplacement des luminaires et du chauffage est également en cours. Tous les travaux sont réalisés par les services techniques.

> LE FOYER DES PERSONNES ÂGÉES

Un logement est actuellement en cours de rénovation intégrale. Les travaux incluent la reprise des murs et des plafonds, la rénovation des parquets et la mise en conformité électrique. Un autre logement sera également rénové. À l'exception de l'électricité, les travaux sont réalisés par les services techniques.

> LE CENTRE SOCIOCULTUREL

Dans le cadre de l'économie d'énergie et pour améliorer le confort d'utilisation des locaux, un relampage LED a été réalisé dans le modulaire du centre. La prochaine étape sera la réalisation du ravalement extérieur du modulaire. Tous les travaux sont réalisés par les services techniques.

> L'ÉCOLE MATERNELLE

Le réseau d'alimentation en eau froide de la chaufferie de l'école maternelle, devenu obsolète et défectueux, a été remplacé dans son intégralité pendant les vacances scolaires. Un calorifuge a également été mis en place. Tous les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

> LA VIEILLE ÉGLISE

Des travaux ont été engagés pour la mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et incendie de la Vieille église. Pour cela, de nouvelles rampes ont été installées, ainsi que des contremarches de couleur contrastée et des bandes antidérapantes sur les nez de marche. Un système d'alarme incendie est également en place pour assurer la sécurité des utilisateurs. Tous les travaux sont réalisés par les services techniques.

> LES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un marché public à accord-cadre a été publié pour assurer l'entretien, la maintenance et les réparations des toitures des bâtiments communaux. Ce marché permettra de travailler sur l'entretien régulier des toitures et d'adopter une approche préventive pour la préservation du patrimoine.

> LE CIMETIÈRE DE LA ROUTE D'HARCOURT

Une étude et une analyse complète sont en cours pour proposer un réaménagement du cimetière. Le projet vise à embellir le cimetière, à revoir les allées, les espaces paysagers et la clôture. Il est également prévu de créer des espaces végétalisés et de recueil.

> L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Le travail de mise en conformité de l'ensemble des ERP, se poursuit avec la réalisation d'une étude complète et d'un diagnostic. Cette étude permettra de déterminer les différents besoins des établissements (passage de portes, rampes d'accès, visibilité des obstacles, sanitaires, etc.) afin de garantir un accueil du public dans les meilleures conditions possibles.









" Une organisation au cordeau, tant de soin et de gentillesse de la part de toute l'équipe... c'était vraiment génial."

Marie-Laure BRUNEL-DUPIN, responsable des affaires non élucidées de la gendarmerie française.

"Formidable festival, c'est incroyable que vous puissiez organiser un tel événement avec autant d'affluence et une organisation aussi nickel! J'adore Bloody Fleury."

Patricia TOURANCHEAU, conférencière

« J'ai passé une superbe après-midi en alternant les spectacles et les rencontres avec de nouveaux auteurs. Bon à cause de vous (ou grâce à vous), j'ai explosé mon budget livres. »

Visiteur.

Nouveau succès pour l'édition 2024 du festival *Bloody Fleury* qui a, cette fois encore, accueillie plus de 5000 visiteurs! Spectacles tous complets, interviews passionnantes, standing ovation pour les

interviews passionnantes, standing ovation pour les conférences... Bloody Fleury est définitivement un festival à ne pas manquer.

Rendez-vous les 7, 8 et 9 mars prochain!









LA BOÎTE NUMÉRIOUE LE PORTAIL DE RESSOURCES EN LIGNE DES BIBLIOTHÈQUES **DU CALVADOS!**

La boîte numérique est un service de contenus en ligne gratuit et accessibles 24h/24, sur ordinateurs, tablettes ou smartphones.

Le portail propose des ressources pour vous divertir (films, livres, musique), vous former, faire du sport en intérieur ou encore regarder des concerts... Vous y retrouverez également la presse régionale, des magazines nationaux et aussi des ressources pour vos enfants (jeux, aide aux devoirs, films et lectures).

Pour accéder aux contenus numériques, vous devez être inscrit à la bibliothèque municipale de la ville ou dans l'une des autres bibliothèques du réseau Caen la mer.

Le projet est financé par le Département du Calvados, la communauté urbaine Caen la Mer et les communes et EPCI partenaires de la Bibliothèque du Calvados.

Félix JOURDAN, votre conseiller numérique de l'espace public numérique de Fleury-sur-Orne présentera la boîte numérique le mercredi 18 septembre à 16h à la bibliothèque.

laboitenumerique.calvados.fr

Contacts

Bibliothèque Pauline Roland | Espace Public Numérique rue F. Mitterrand, 14123 Fleury-sur-Orne 02.31.84.31.94

10 bis rue Serge Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orne 02.31.99.79.05 bibliotheque@fleurysurorne.fr epn@fleurysurorne.fr

ÉCHANGEZ **BOÎTES**VOS LIVRES AVECTES À LIVRES



Deux boîtes à livres, sont maintenant situées sur la promenade de Sablé-sur-Sarthe et à l'entrée du site de l'Île Enchantée. Ce projet, mené par la Bibliothèque de Fleury-sur-Orne, a été concrétisé grâce au travail des employés du CLEOS.

Ces boîtes à livres sont une invitation à donner une seconde vie à vos ouvrages et à participer à leur philosophie: « Prenez, Lisez, Déposez! ». Vous pouvez ainsi favoriser le réemploi et le partage en déposant des livres ou en choisissant gratuitement parmi ceux qui y sont déjà déposés.

Nouvelle Saison culturelle

Les spectacles

Nous avons toujours à cœur de partager avec vous nos plus belles découvertes de la création du territoire.

propositions fortes portées par des compagnies qui n'avaient pas encore été invitées à se produire devant vous

- · La compagnie Et si vous en vivez qui travaille l'art du clown.
- · La compagnie M42, avec son spectacle Face A dont le travail préparatoire était une enquête sur les échecs amoureux...
- La compagnie Noésis, la compagnie À demain mon amour...

Toutes ses propositions artistiques se dérouleront dans **l'Espace Oresme** d'octobre 2024 à mai 2025.

> Retrouvez le programme sur lleurysurorne.kr

L'exposition Des artistes à Fleury

La prochaine exposition des Artistes à Fleury se déroulera comme à son habitude le premier week-end de décembre et tous les inscrits devront œuvrer à représenter le thème: « Big Bang ».

Les Journées Européennes du Patrimoine

En préambule de cette saison, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Vieille église accueillera le 22 septembre, la chanteuse lyrique Marie-Paule BONNEMASON et le chanteur-harpiste Salomon ELLIA. concert leurs univers. Ce sera la première présentation du duo qui ne laissera personne indifférent : ici la tradition est un socle ; le talent, vecteur d'un voyage dans les émotions, au programme Bellini, Jàcaras, Nina Simone, Verdi... il y a juste à se laisser porter !



Débuts des ateliers:

Ant plastiques, le 10/09 | Ateliers chorégraphiques, le 23/09

Les fiches d'inscription sont à télécharger sur fleurysurorne.fr ou disponibles au centre socioculturel.

Voa rendez-vous!

Présentation de la boîte numérique

Mercredi 18 septembre · 16h à 18h · Gratuit Bibliothèque Municipale (20 rue François Mitterrand)

Concert - Tout public

Entre là, concert croisé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 22 Septembre · 17h30 · Gratuit **Vieille éalise** (rue de la vieille éalise)

> + d'infos : Brochure de la saison culturelle 2024/25 disponible sur le site de la ville : fleurysurorne.fr

Réunion publique d'information sur la Mutuelle Communale

Mardi 24 septembre · 14h30 · Gratuit **Espace Nicolas Oresme** (10 bis rue Serge Rouzière)

Sieste Musicale

Samedi 28 septembre · 15h à 16h · Gratuit Bibliothèque Municipale (20 rue François Mitterrand)

Banquet des aînés

Dimanche 6 octobre · 12h · Gratuit Salle polyvalente Auguste Delaune

(rue F. Mitterrand)

> Pour les 64 ans et +. Inscriptions auprès du CCAS (17 bis rue Louis Pasteur) 02.31.35.73.01 ou 02.31.35.73.10

6 Heures Run Foyer Soleil

Samedi 12 Octobre - Départ à 10h

Foyer Soleil (1 av. du 19 mars 1962, Fleury-sur-Orne) Participants à la course : 15€ | Visiteurs : gratuit

> Inscriptions par Internet : 6hsoleil.123go.fr Contact: 02.31.83.45.50 · apfhandirunapf@outlook.fr

Spectacle - Théâtre/Clown - à partir de 14 ans

On a tous quelque chose en nous...

Vendredi 18 octobre · 20h · Gratuit

Espace Nicolas Oresme (10 bis rue S. Rouzière)

> + d'infos : Brochure de la saison culturelle 2024/25 disponible sur le site de la ville : fleurysurorne.fr

Matinée séniors

Dernier trimestre 2024 (date à déterminer) Thème: L'adaptation et aménagement du

> + d'infos auprès du CCAS (17 bis rue Louis Pasteur) 02.31.35.73.01.

Loisirs pour tous

Du 21 octobre au 1er novembre

De nombreuses activités pour vous divertir durant les vacances. Programme prochainement disponible sur fleurysurorne.fr

> Inscription à partir du 16/10 auprès du CSC (39 rte d'Harcourt) 02.31.34.01.29 | accueil.csc@fleurysurorne.fr.

Semaine Argentine

Du 18 au 24 novembre

Programme prochainement disponible sur fleurysurorne.fr.

Exposition - Tout public

Les Artistes à Fleury

Du 29 novembre au 1er décembre · Gratuit Espace Nicolas Oresme (10 bis rue S. Rouzière)

> + d'infos : Brochure de la saison culturelle 2024/25 disponible sur le site de la ville : fleurysurorne.fr

Retrouvez l'ensemble des programmes sur le site de la ville fleurysurorne.fr

FESTY FLEURY, LA FÊTE FLEURYSIENNE



Ce 29 juin 2024 a eu lieu le Festy Fleury sur le très beau site de l'Île Enchantée, réunissant les associations sportives et culturelles qui animent tout au long de l'année la vie fleurysienne.

Cette belle journée a commencé par la fête de l'école élémentaire. Les chants et les danses des élèves ont émerveillé leurs parents, les associations et tous les acteurs de la communauté éducative

Ce rassemblement festif a permis à certains de découvrir le tissu associatif fleurysien et pour d'autres de conforter leur intérêt pour nos associations.

Toute l'après-midi des bénévoles ont présenté leurs différentes activités autour d'animations qui ont ravi jeunes et moins jeunes. Un grand merci à tous les acteurs de cette fête qui ont démontré que le bénévolat y prenait tout son sens.

Nous vous attendons l'année prochaine encore plus nombreux.

